

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 31 (1902)
Heft: 9

Artikel: Pédagogie et sténographie
Autor: Gremion, J.-M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041148>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PÉDAGOGIE ET STÉNOGRAPHIE

La cause sténographique est actuellement agitée un peu dans tous les milieux. Elle a aussi sa place toute marquée dans la pédagogie, puisqu'elle est une branche du savoir, ou plutôt de l'art humain. Qu'on nous permette donc d'en dire un mot aux lecteurs du *Bulletin pédagogique et Ecole primaire*.

La sténographie, ou l'art d'écrire aussi vite que la parole, s'apprend facilement et en très peu de temps. Elle ne saurait laisser indifférentes les personnes qui ont l'habitude d'employer journellement et à chaque instant le télégraphe ou le téléphone. Si ces derniers transportent la pensée avec la rapidité de l'éclair, la sténographie saisit au vol la parole exprimant cette pensée, l'immobilise sur le papier et se réserve de la reproduire fidèlement dans son intégrité. Il ne serait pas logique de délaisser la sténographie alors qu'on vante sur tous les tons l'utilité du train express, du télégraphe ou du téléphone.

Jusqu'ici, bien peu de chose a été fait chez nous en faveur de la sténographie. Cependant, depuis quelques années, après la création, à Hauterive, d'une Société, *L'Ecole sténographique*, création encouragée et soutenue par les dévoués professeurs de l'établissement, un courant favorable a commencé à se dessiner. Quelques instituteurs sortis de l'Ecole normale ont contribué à vulgariser cet art si utile. Mais, hélas ! il faut l'avouer, beaucoup aussi l'ont délaissé, une fois isolés dans leur commune, et n'ont pas su en faire profiter ceux qui les entourent. Par contre, on peut constater avec plaisir que l'enseignement de la sténographie a été introduit dans le programme des cours commerciaux donnés dans nos villes.

Chez nos voisins, les Allemands, les Français, les Italiens, en Amérique, en Angleterre, la sténographie a pris une expansion considérable et toujours croissante. En Amérique, on compte plus de quatre cents grandes écoles où l'on enseigne la sténographie. Elles forment de quinze à vingt mille élèves chaque année. Tous les jeunes gens qui se destinent au commerce ou à l'industrie apprennent l'art abrégé dans les *Commercial Collèges* et les *Business Collèges*¹. C'est en Angleterre que se trouve la plus grande école sténographique du monde, la *Métropolitan School of Shorthand* ; c'est un véritable institut qui forme des milliers de sténographes. Il se vend annuellement plus de cent mille traités sténographiques, et le *Phonetic Journal* se tire à plus de vingt mille exemplaires. En Allemagne, la sténographie s'enseigne à quarante mille élèves dans six cents écoles de tous genres. En Italie, le ministre de l'Instruction publique subventionne tous les cours du soir dans lesquels se donne l'enseignement de la sténographie. L'Allemagne compte, à elle seule, trois mille sociétés sténographiques. Même les sauvages étudient la sténographie. Le missionnaire Lejeune, à Kamloops (Colombie britannique), enseigne la sténographie aux populations qu'il évangélise. En très

¹ La plupart de ces renseignements sont empruntés au *Nord sténographique*, journal mensuel, organe officiel de nombreuses Sociétés françaises de sténographie.

peu de temps, les sauvages savent lire et écrire en sténographie, ce qui facilite considérablement la tâche du missionnaire.

Victor Hugo disait un jour que la sténographie serait l'écriture populaire du XX^e siècle. Peut-être aura-t-il raison.

La sténographie mérite d'être étudiée et vulgarisée à trois titres principaux : 1^o Elle est une écriture logique et rationnelle ; 2^o elle rend d'incontestables services en abrégant considérablement le travail ; 3^o entre les mains d'un maître intelligent, elle constitue un procédé pédagogique appelé à rendre de réels services à l'école. Nous nous étendrons plus spécialement sur ce dernier point, qui rentre mieux dans le cadre de cette revue.

1^o *La sténographie est une écriture logique et rationnelle.* — Dans l'écriture ordinaire, l'enfant apprend à prononcer presque tous les mots, le 80 %, autrement qu'ils ne sont écrits. Il faut lui apprendre à donner aux lettres un son tout autre que celui qu'on s'est obstiné à lui seriner pendant des mois entiers. Le son *B* ne s'écrit-il pas de quarante-quatre manières et le son *é*, de soixante et une manières différentes. En sténographie, point de tout cela, un seul signe pour chaque son, et rien de plus logique. En tout, elle emploie vingt-neuf signes, autant de signes qu'il y a de sons différents dans notre langue. Et quels signes plus naturels imaginer que des lignes droites, des cercles ou des parties de cercles.

2^o *La sténographie rend des services incontestables en abrégant considérablement le travail.* — Qui oserait le nier ? Inutile de s'étendre sur les services que rend la sténographie aux journalistes, aux secrétaires des Chambres et, en général, à tous ceux que leurs fonctions appellent à reproduire un discours, une conférence, une discussion dans une assemblée. Mais c'est surtout aux commerçants et aux industriels qu'elle vient en aide. Donnons un exemple entre mille pour mieux faire comprendre son utilité. Un négociant reçoit, le matin, vingt lettres d'affaires ; il doit répondre à quinze d'entre elles. S'il veut faire ce travail, il en a pour toute la matinée, et le voilà cloué sur son bureau sans pouvoir vaquer à ses occupations habituelles ou forcées. Mais ce négociant a un sténographe à son service. Il l'appelle, lui dicte rapidement les réponses à faire et disparaît. Pendant son absence, le sténographe transcrit le tout en écriture ordinaire, et quand le directeur de la maison rentre à midi, il n'a plus qu'à apposer sa signature au bas de chaque lettre.

D'autre part, l'emploi de la sténographie dans le monde commercial offre un nouveau moyen d'améliorer le sort des femmes, qui réussissent généralement très bien dans cet art. Les tribunaux des Etats-Unis les ont admises à prêter serment et à exercer leur art au Palais de justice au même titre que les hommes.

A la rapidité, la sténographie joint une autre qualité : celle d'une écriture compacte, resserrée dans un petit espace. On a vu à différents concours des cartes postales contenant trois mille mots. Les armées peuvent tirer parti de cette double qualité pour la correspondance ordinaire, pour les ordres rapides et pour la correspondance par pigeons voyageurs. Un de ces intéressants volatiles peut emporter tout un journal, écrit en sténographie, dans un anneau fixé à sa patte. Aussi, les gouvernements ont-ils compris les services que peut rendre la sténographie à l'armée. Le 31 janvier 1896, le ministre de la guerre, en Allemagne, prescrivait aux commandants de corps d'armée de faire enseigner la sténographie aux sous officiers de leur ordre. Dans l'armée anglaise, l'enseignement de la sténo-

graphie se fait aux sous-officiers, sous le patronage du duc de Connaught. En France, des cours ont été fondés à Nancy, à Mézières, à Lyon, à Lisieux et à Paris pour les officiers, sous-officiers, caporaux et soldats de l'armée.

(A suivre.)

J.-M. GREMION, inst.



A PROPOS D'INGRATITUDE

« Le monde est ingrat ! » Combien souvent n'entend-on pas cette parole sortir avec un accent d'amertume de quelque âme triste et découragée ! Combien d'œuvres restées inachevées, combien de naufrages en plein océan du monde, occasionnés par la perspective, sinon la crainte, d'aborder un jour à ce port fatal et ténébreux : l'ingratitude ! Fantôme effrayant qui paralyse bien des efforts. Que de fois même n'a-t-on pas dit, en voyant un brave jeune homme s'atteler résolument au char de l'enseignement : En voilà encore un qui s'enrôle dans « l'ingrate carrière ».

Pourquoi ce vilain mot, indigne d'un cœur chrétien, vient-il si souvent répandre dans les âmes l'ennui et la douleur ? Est-ce que la terre ne nourrirait que des ingrats ? Voyons plutôt si, le plus souvent, ceux qui se posent en infortunées victimes de l'ingratitude sont autres que des malades imaginaires, qui ont l'habitude de regarder les actes d'autrui à travers le prisme de l'amour-propre et de l'égoïsme.

Un exemple viendra mettre au clair nos réflexions.

Dans une école, un élève se distingue des autres par son intelligence, son travail, son application, et, comme conclusion directe, par ses progrès. Il aime son maître et il en est aimé, ce qui est tout naturel. Les examens arrivent, puis la distribution des prix, où il ne récolte que des lauriers. Son maître en est fier, ses parents ne l'en seront pas moins, cela est aussi naturel. Mais ici des éloges maladroits ou exagérés seront peut-être prodigués, et bientôt alors, dans cette jeune tête, objet d'admiration, germera, pour croître rapidement, cette plante funeste qui a nom l'orgueil. Les oreilles du « petit héros » ont entendu avec délices et recueilli avec avidité ces quelques harmonieuses paroles : « Voilà un élève qui promet... Il fait honneur à son maître, à ses parents, à son pays... » Que faudra-t-il de plus pour enfler la vanité de notre futur citoyen ?

Le maître qui l'a instruit sera-t-il alors assez insensé pour s'attribuer la plus grande part des progrès de son élève ? Lui arrivera-t-il peut-être de compter sur une marque de reconnaissance ? Qui la lui donnerait ? Le père de l'élève ? Bien oui ! Fier des talents de son rejeton, il ira peut-être mendier des félicitations pour avoir fourni au pays un sujet aussi distingué. L'élève témoignera-t-il de la reconnaissance ? C'est possible, si l'orgueil n'a pas déjà troublé sa vue en lui montrant sa petite personne comme la cause unique de tous ses succès.

Chacun des trois, *in pello*, s'attribue donc les principaux mérites de cette éducation ; chacun veut avoir droit à des hommages reconnaissants, et personne n'en témoigne. Personne ? Mais n'avons-nous pas la conscience qui nous promet une récompense ? Et la satisfaction